

Déposé au Greffe  
le 19 NOV. 2008  
sous le N° 2812065  
RCS N° 92 B 214

**EURO FIDUCIAIRE ATLANTIQUE**  
**Société Anonyme au capital de 38 112,25 euros**  
**Siège Social : 6 boulevard Lelasseur 44000 NANTES**  
**384 440 889 RCS NANTES**

2812065

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU 13 DECEMBRE 2004**

L'an deux mil quatre,

Le 13 décembre,

A 9 heures,

Les administrateurs de la société EURO FIDUCIAIRE ATLANTIQUE se sont réunis en Conseil, au siège social, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

*Sont présents :*

- |                              |                          |
|------------------------------|--------------------------|
| ➤ Monsieur Jean GRAVIER      | ➤ Monsieur François MACE |
| ➤ Monsieur Philippe LHOMMEAU | ➤ Monsieur Pierre JOUIS  |

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Jean GRAVIER préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Pierre JOUIS remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration en remplacement du Président démissionnaire,
- Démission du Directeur Général,
- Choix du mode d'exercice de la Direction Générale et nomination de la personne assumant la Direction Générale de la société,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

### **NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN REMPLACEMENT DU PRESIDENT DEMISSIONNAIRE**

Le Président informe le Conseil de sa décision de renoncer à son mandat de Président du Conseil d'Administration de la Société à compter de ce jour et en expose les raisons.

En conséquence, il demande au Conseil de bien vouloir procéder à son remplacement.

Le Conseil prend acte de cette démission et remercie son Président pour les services rendus à la Société.

La candidature de Monsieur Pierre JOUIS aux fonctions de Président du Conseil d'Administration est soumise au vote des administrateurs.

Le Conseil, après en avoir délibéré, élit, à l'unanimité, **Monsieur Pierre JOUIS** Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Jean GRAVIER, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en **2006** sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2005.

Monsieur Pierre JOUIS déclare accepter les fonctions de Président du Conseil d'Administration qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats.

En sa qualité de Président du Conseil d'Administration, Monsieur Pierre JOUIS organisera et dirigera les travaux de celui-ci, dont il rendra compte à l'Assemblée Générale. Il veillera au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assurera, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Monsieur Pierre JOUIS préside alors la réunion.

### **DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL**

Le Président informe le Conseil de la décision de Monsieur Philippe LHOMMEAU de renoncer à ses fonctions de Directeur Général de la Société et lui donne lecture de sa lettre de démission.

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Philippe LHOMMEAU de son mandat de Directeur Général de la Société et le remercie pour les services rendus à la société.

### **CHOIX DU MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE ET NOMINATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE**

Le Président propose aux administrateurs, compte tenu de la démission du Directeur Général, de décider conformément aux dispositions de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et dans les conditions fixées par les statuts, si la direction générale de la Société sera assumée par le Président du Conseil d'Administration ou par une autre personne physique qui prendra le titre de Directeur Général.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, que la direction générale de la Société sera assumée par le Président du Conseil d'Administration.

En conséquence, le Conseil désigne, à l'unanimité, Monsieur Pierre JOUIS, Président du Conseil d'Administration, pour assumer la direction générale de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2006 sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2005.

Monsieur Pierre JOUIS déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les statuts, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats.

En sa qualité de Directeur Général, Monsieur Pierre JOUIS jouira des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration. Il représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

### **POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES**

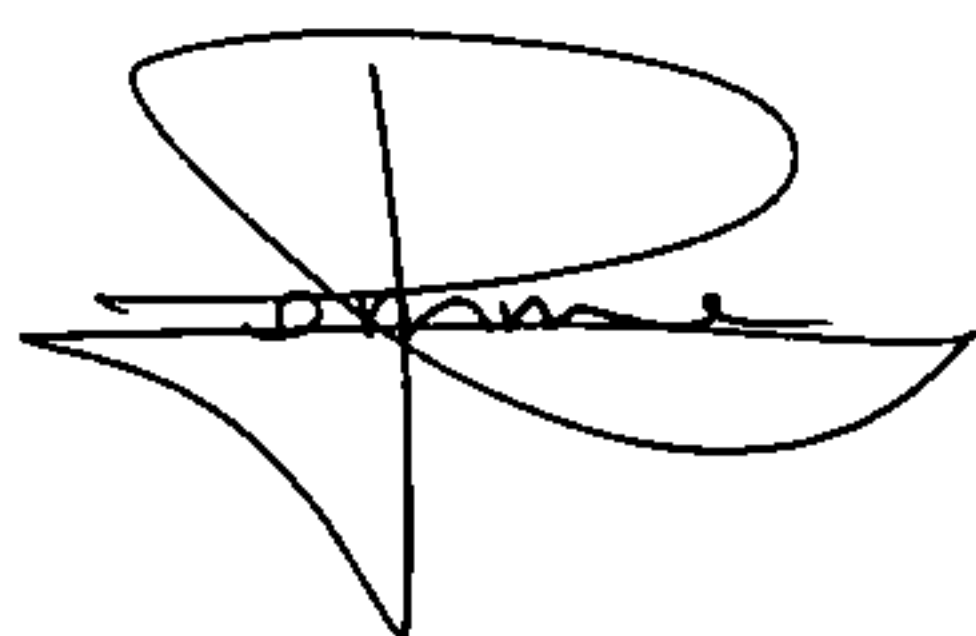
Le Conseil donne tous pouvoirs à Monsieur Pierre JOUIS ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

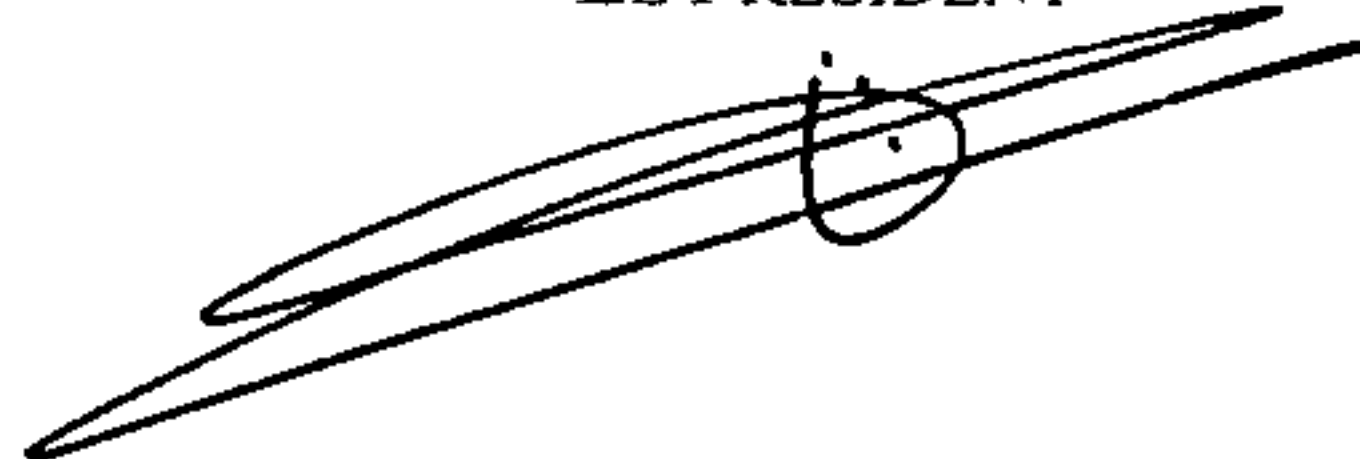

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

UN ADMINISTRATEUR

A stylized handwritten signature consisting of a large, loopy 'R' shape with a horizontal line through the middle, and a vertical line extending downwards from the center.

LE PRESIDENT

A handwritten signature consisting of several overlapping, elongated loops, with a small circle at the end.